

	<b>POLITIQUE DE GESTION</b>		Page: 1	Émis par: J. Tostado
	Politique de qualité	Rev. 00	Date: le 12 mai 2022	Validé par: J. Caña

## POLITIQUE DE QUALITE.

Le système de gestion de la qualité est basé sur les exigences de la norme ISO 9001:2015.

La **politique de qualité** de l'AFP Courts est définie selon les aspects suivants :

- La direction de l'entreprise communique l'importance d'une gestion efficace de la qualité, exprime son approbation des exigences et, par conséquent, aide les individus à contribuer à l'efficacité du système de gestion de la qualité.
- L'approche basée sur les processus et la réflexion basée sur les risques sont encouragées conformément à la norme internationale ISO 9001.
- Nous sommes conscients de notre responsabilité de comprendre les besoins actuels et futurs de la communauté (y compris les clients, les organismes techniques et les législateurs), ainsi que de répondre à leurs attentes lors de l'utilisation de nos produits.
- Nous nous engageons à respecter toutes les exigences légales et réglementaires établies par les autorités compétentes, ainsi que les exigences convenues avec les clients et les fournisseurs, et celles définies par l'entreprise elle-même.
- L'intégration des exigences du système de gestion de la qualité dans tous nos processus d'entreprise est cruciale pour maintenir la fiabilité de nos produits.
- La qualité de nos produits et l'excellence de notre service constituent un facteur essentiel de la satisfaction et de la fidélité de nos clients.
- Nous restons engagés dans une démarche d'amélioration continue, en tant qu'outil destiné à renforcer la commodité, l'adaptabilité et l'efficacité du système de gestion de la qualité.
- Nos fournisseurs doivent également s'aligner sur nos objectifs d'amélioration continue.
- L'augmentation de la productivité et la réduction des coûts de production, conformément au système de gestion de la qualité, sont des facteurs cruciaux pour ajuster le niveau de prix de nos produits.
- Les avantages des améliorations mises en œuvre sont systématiquement répercutés sur nos clients.
- La direction de l'entreprise est responsable de l'efficacité du système de gestion de la qualité.
- Nous veillons à ce que les ressources nécessaires au système de gestion de la qualité soient disponibles.
- La direction de l'entreprise s'engage à mettre en œuvre le système de gestion de la qualité afin d'obtenir les résultats escomptés sur la base des objectifs fixés.

Signé :



Co-CEO or Management Board  
AFP COURTS, SL.